MÉMOIRE

SUR

L'HOSPICE DE LA MATERNITÉ.

Lu dans la deuxième séance publique de la Société de Médecine, le 22 brum. an VI.-12 nov. 1797.

AUVITY, chirurgien en chef de cet hospice (1).

JE vais entretenir l'assemblée d'un établissement nouveau érigé à l'humanité; nouveau, sinon dans ses élémens, du moins dans son ensemble et dans ses résultats. Je parle de l'hospice de la Maternité, destiné à réunir avec les enfans abandonnés, des mères indigentes qui reçoivent des secours de la nation, pour partager leurs soins entre leurs propres enfans et d'autres enfans privés de mères.

Pour connoître l'importance de cet établissement, il convient de jetter un regard en arrière, et de comparer l'état de choses qui a existé à cet égard avec l'ordre nouvellement établi.

Pendant long-tems il n'y a eu à Paris, comme dans plusieurs autres lieux de la

(1) Extrait du Recueil périodique de la Société de Médecine, tome III. pag. 165.

France, qu'un seul hospice pour toutes les classes de pauvres. Malades, vieillards, femmes enceintes, enfans, tous y étoient confondus. L'insalubrité inséparable d'un pareil mélange autant que la multitude de pauvres qui s'y rendoient, fit naître l'idée de former successivement dans Paris des hospices distincts pour les vieillards, pour les enfans, et même pour les malades incurables; de sorte que l'Hôtel-Dieu paroissoit ne devoir plus être destiné qu'aux malades dont la guérison étoit probable. Mais par une inconséquence aussi funeste qu'inconcevable, on y avoit encore laissé les femmes enceintes et en couches; malgré les dangers auxquels elles étoient exposées dans le local exigu où elles étoient accumulées, et au milieu de tous les genres d'infections,

D'un autre côté, et par une fatalité, non moins inconcevable, attachée aux institutions humaines, et qui ne leur permet de marcher à la perfection qu'à pas lents, et pour ainsi dire à travers des chûtes, on s'avisa dans le siècle dernier, d'un expédient fort étrange pour débarrasser le local des femmes en couches: ce fut de leur ôter leurs enfans à mesure qu'ils naissoient, et de les faire passer dans un hospice qui venoit d'être établi dans le voisinage pour les enfans abandonnés des

divers quartiers de la ville ; expédient qui, en abrégeant la durée des couches, abrégeoit également le séjour de ces femmes dans l'hôpital.

Il est possible que l'insalubrité de la salle des accouchées soit entrée dans les motifs de la séparation des enfans d'avec leurs mères. Mais si, d'un côté, cette séparation les préservoit du mauvais air qu'ils auroient respiré dans le lieu de leur naissance ; d'un autre côté, leur accumulation dans le dépôt où ils étoient réunis, les exposoit à un autre genre d'insalubrité non moins funeste ; sans compter que les nourrices, appellées des campagnes pour suppléer aux mères, n'étoient pas en nombre suffisant et n'avoient pas les qualités nécessaires, tant au physique qu'au moral, pour réparer les pertes que ces malheureux abandonnés venoient de faire.

L'idée toute simple et toute naturelle de réunir aux enfans abandonnés les mères indigentes qui faisoient leurs couches à l'Hôtel-Dieu, étoit bien venue à l'esprit de quelques personnes ; mais la possibilité d'exécuter ce plan ne s'étoit point encore présentée. Ni le local de l'Hôtel-Dieu, déjà trop encombré et bizarrement composé d'élémens hétérogènes,

ni l'exiguité de la maison dite de la Couche, où étoient déposés les enfans abandonnés, ni aucun autre hospice, tous déjà surchargés, chacun dans leur genre, n'offroient un emplacement assez spacieux et assez commode pour une pareille réunion. Il eût fallu se livrer à de nouvelles constructions, et s'exposer aux dépenses énormes qu'elles entraînent. Il étoit réservé au gouvernement républicain de rendre l'exécution de ce plan possible; la suppression des couvens, en laissant vacans de vastes emplassemens, offrit le moyen de l'exécuter à peu de frais. Le gouvernement l'approuva du moment qu'il lui fut proposé, et un décret de la convention le sanctionna.

Il étoit à desirer, sans doute, que parmi ces maisons il s'en trouvât une assez grande pour effectuer indivisément un pareil établissement. Le Val-de-Grace, qui y fut destiné d'abord, offroit cet avantage; mais le besoin d'un hôpital militaire, qui exigeoït aussi de son côté un vaste emplacement, changea les vues du gouvernement. On trouva moins d'inconvéniens à subdiviser le premier de ces établissemens que le second. Un nouveau décret accorda aux enfans abandonnés et aux mères indigentes deux autres maisons très-voisines l'une

de l'autre, la ci-devant abbaye de Port-royal et l'institution de l'Oratoire. La première est spécialement destinée aux enfans abandonnés et à l'allaitement, et la seconde à l'accouchement. Les femmes enceintes passent dans la seconde à mesure qu'elles approchent du terme de la grossesse ; et le tems des couches achevé, celles qui ont la volonté et la faculté de nourrir repassent dans la première. Ces deux maisons sont gouvernées par les mêmes chefs et les mêmes officiers de santé. Les accouchemens y sont confiés à la sage-femme en chef de l'Hôtel-Dieu, qui a toujours sous elle un certain nombre d'élèves qui se succèdent.

Les mères font fonctions de nourrices sédentaires, et chacune d'elles allaite, autant qu'il est possible, un enfant de l'hospice avec le sien.

En ce moment, cet établissement, encore naissant, présente déjà des résultats que l'on peut regarder comme les prémices de plus heureux succès.

En effet, sur 144 femmes accouchées depuis le premier prairial dernier, jusqu'au premier de ce mois, trois seulement sont mortes ; l'une d'une perte de sang après l'accouchement, la seconde de convulsions, et la

troisième d'épanchement dans le bas-ventre. Cette dernière n'étoit point parvenue au terme de sa grossesse.

Des 144 mères, 21 seulement n'ont point entrepris d'allaiter, et de ce nombre plusieurs en étoient incapables. On a vu plus haut qu'à l'Hôtel-Dieu, presque tous les enfans étoient séparés de leurs mères à l'instant de leur naissance. Ce changement doit être mis au nombre des avantages de la réunion des mères avec les enfans. Il est dû à l'exemple; en effet, le premier objet qui frappe les yeux des femmes enceintes qui arrivent à l'hospice est le tableau attendrissant de la maternité. Elles voyent la joie peinte sur les visages des mères qui allaitent. Ce spectacle suffiroit pour leur inspirer le goût de la maternité, si elles l'avoient perdu, ou si elles ne le connoissoient point encore. On en voit même qui, anticipant sur cette jouissance, s'empressent de partager à l'avance les soins des autres mères, et de les seconder de tout leur pouvoir.

Quant aux enfans, sur 148 nés dans l'hospice depuis la même époque, 21 seulement sont morts pendant la durée des couches. Plusieurs n'étoient point venus à terme; quatre

étoient morts en venant au monde ; le surplus est passé dans la maison de l'allaitement.

Dans cette dernière maison, sur 354 enfans confiés à des mères, ou leur appartenant, 57 sont morts pendant le même intervalle. De ce dernier nombre 26 seulement appartenoient à l'hospice.

Le fort de la mortalité, qui n'est malheureusement que trop considérable, ne tombe que sur ceux qui sont privés du secours des mères. On emploie à l'égard de ces derniers les procédés de l'allaitement artificiel. Mais une multitude d'essais variés a prouvé que l'allaitement naturel a sur l'autre des avantages immenses ; et que si l'allaitement artificiel semble par fois réussir, ce n'est qu'à l'égard des enfans isolés. Les succès dans ce cas sont dûs aux soins sans nombre, dirigés sur le même individu ; encore ces succès sont-ils regardés comme des merveilles, et en recueille-t-on avec soin les exemples pour en démontrer la possibilité plutôt que la multiplicité ; tant il est dangereux de s'écarter du sentier de la nature, même en suivant une ligne parallèle. Dans l'hospice, au contraire, les soins sont dispersés sur plusieurs enfans, et leur impuissance se joint encore à l'hétérogénéité des alimens.

Il en est à-peu-près de même de l'allaitement par la voie des animaux, que bien des gens regardent comme le meilleur supplément à l'allaitement par la voie des femmes, et comme beaucoup plus commode. Cette espèce d'allaitement ne peut avoir lieu que pour des enfans isolés; d'ailleurs, le nombre de ceux qu'on apporte à l'hospice est tel, qu'il faudroit des emplacemens plus vastes, et une réunion de personnes et d'animaux plus considérables qu'on ne peut l'imaginer. Il n'existe nulle part aucun lieu capable d'offrir une telle commodité.

On reçoit annuellement dans l'hospice environ 5,000 enfans; chaque jour de nouveaux venus viendroient accroître les embarras, nécessiter l'intervention de personnes nouvelles, ainsi qu'un accroissement progressif de local et d'animaux : on ne voit plus quelle seroient les limites d'une pareille extension.

Parmi les inconvéniens attachés à l'allaitement artificiel, et par la voie des animaux, on ne peut se dispenser de joindre le défaut de *gestation* (terme que j'étends à l'action de porter entre les bras), qui est si salutaire aux enfans nouveaux-nés. Il est certain que les émanations de la chaleur

naturelle qui se font de la mère à l'enfant pendant l'allaitement, contribuent beaucoup à le vivifier et à le préserver de l'engourdissement très-souvent mortel, auquel sont exposés les enfans nourris artificiellement. C'est peut-être à cette circonstance que doivent être attribués le plus souvent les non-succès de toutes les méthodes d'allaitement artificiel appliquées à des enfans réunis. On peut considérer cette sorte de gestation comme une seconde incubation : l'enfant doit souffrir d'en être privé.

Au surplus, de tout tems la mortalité des enfans apportés à la maison des Enfans-Trouvés a été considérable; parce qu'aux dangers qui les accompagnent pendant leur séjour dans cet hospice, s'est constamment joint la rareté des nourrices.

Depuis quelques années ce fâcheux état de choses s'est aggravé par leur disparition presque totale; et la mortalité alloit être complette sur les enfans nouvellement apportés, si l'intéressant établissement, dont nous rendons compte, le seul que commandoient l'expérience, la prudence et la nécessité, n'eût arrêté cette calamité.

Calcul fait des enfans conservés dans le

nouvel établissement, depuis le premier nivôse dernier, et de ceux conservés en 1788, pendant le même espace de tems, par la voie des nourrices de campagne, le nombre est à-peu-près le même de part et d'autre, et même l'avantage penche du côté du nouvel établissement; que si la mortalité paroît plus sensible aujourd'hui dans cet hospice, c'est parce qu'elle n'est plus partagée avec les campagnes.

Mais les succès du nouvel établissement ne seront complets que quand les nourrices des campagnes commenceront à revenir. Car il ne faut pas se dissimuler que leur concours est ici nécessaire; parce que le nombre des mères indigentes réunies auprès des enfans, sera toujours insuffisant, ainsi que l'espace destiné à les contenir. Alors, la face des choses sera changée utilement : au lieu d'enfans exténués par l'allaitement artificiel, toujours insuffisant ; au lieu d'enfans atteints de la contagion que produit leur encombrement dans l'hospice, on ne confiera plus aux nourrices des campagnes que des enfans sains et vivaces. Ces nourrices, loin d'avoir la douleur de les perdre en route, ou peu de jours après leur arrivée, les verront au contraire se fortifier. Cet exemple en encouragera d'autres ; il s'en présentera un plus

grand nombre ; et l'on sera à même de choisir celle qui mériteront plus de confiance.

En attendant, le nouvel établissement a produit tout le bien que l'on pouvoit en espérer dans la circonstance présente ; il a empêché la perte totale des enfans privés de mères ; il a maintenu, malgré l'absence des nourrices des campagnes, l'équilibre entre l'état antérieur des choses et l'état actuel. Un si grand avantage dispenseroit de répondre à l'objection suivante, si en matière d'administration tout ne devoit pas être assujetti aux calculs financiers.

Cet établissement est dispendieux, dira-t-on ? Plusieurs réponses se présentent : d'abord il n'a nécessité aucune construction nouvelle, les frais à cet égard se sont bornés à de simples distributions dans lesquelles on a mis la plus sévère économie. En second lieu, les individus que l'on y reçoit, occasionnoient des dépenses dans les maisons où ils étoient auparavant dispersés ; les charges de ces maisons en ont été diminuées d'autant ; ce n'est qu'un simple échange. En troisième lieu, la dépense extérieure du transport des enfans qui mouroient dans les campagnes, et des avances faites aux nourrices qui les emportoient, n'a point eu lieu. A

l'avenir cette dépense ne sera pas en pure perte, ce sera sans doute le cas de ne pas la regretter.

Il reste encore des distributions à faire dans la maison destinée à l'accouchement, pour donner à ce service l'extension dont il est susceptible, et lui procurer toutes les commodités nécessaires. Puissent des circonstances plus heureuses permettre au gouvernement d'y pourvoir, et de porter à sa perfection un établissement si évidemment utile à l'humanité, et si favorable à la population!

De l'Imprimerie de la SOCIETE DE MÉDECINE, rue d'Argenteuil, n°. 211.